

Diplôme InterUniversitaire de Coordination en Gériatrie

Composante
Santé

Présentation

Description

Ce DIU est une formation universitaire nationale spécifique de la personne âgée dans le cadre des EHPADs ou des dispositifs gériatriques territoriaux : formation destinée aux médecins non spécialistes en Gériatrie qui souhaiteraient acquérir les compétences de cette spécialité en vue de leur exercice en fonction de coordination en EHPAD ou en dispositif territorial gériatrique.

Public cible : Médecins souhaitant assurer la fonction de Médecin coordonnateur d'EHPAD et les médecins impliqués dans des dispositifs de coordination gériatrique (réseaux gériatriques, CTA, PTA, MAIA, Clic...)

Ce diplôme dure un an et doit être précédé de la validation du DIU Médecine de la personne âgée (DIU MPA) qui en est la condition principale d'accès,

Formation théorique

- en e-learning 68h
- en présentiel 32h

Formation pratique : 20 demi-journée (70h)

Objectifs

À l'issue de ce parcours, les médecins seront en mesure d'assurer le rôle de médecin coordonnateur d'EHPAD tel que défini dans l'Article D312-158 du Code de l'action sociale et des familles (www.legifrance.gouv.fr/codes/id/LEGIARTI000038743629/2019-07-07), et notamment en mobilisant un ensemble de compétences cliniques, managériales et éthiques dans la conduite de ses missions. Le médecin coordonnateur :

- 1° Elabore, avec le concours de l'équipe soignante, le projet général de soins
- 2° Donne un avis sur les admissions des personnes à accueillir
- 3° Préside la commission de coordination gériatrique chargée d'organiser l'intervention de l'ensemble des professionnels salariés et libéraux au sein de l'établissement
- 4° Evalue et valide l'état de dépendance des résidents et leurs besoins en soins
- 5° Veille à l'application des bonnes pratiques gériatriques,
- 6° Coordonne la réalisation d'une évaluation gériatrique
- 7° Contribue auprès des professionnels de santé à la bonne adaptation aux impératifs gériatriques des prescriptions
- 8° Contribue à la mise en œuvre d'une politique de formation
- 9° Elabore un dossier type de soins ;
- 10° Coordonne, avec le concours de l'équipe soignante, un rapport annuel d'activité
- 11° Identifie les acteurs de santé du territoire afin de fluidifier le parcours de santé des résidents
- 12° Identifie les risques éventuels pour la santé publique dans les établissements et veille à la mise en œuvre de toutes mesures utiles à la prévention, la surveillance et la prise en charge de ces risques
- 13° Réalise des prescriptions médicales pour les résidents de l'établissement en cas de situation d'urgence ou de risques vitaux
- 14° Elabore, après avoir évalué leurs risques et leurs bénéfices avec le concours de l'équipe médico-sociale, les mesures particulières comprises dans l'annexe au contrat de séjour.

Heures d'enseignement

TD	TD	32h
----	----	-----

Pré-requis obligatoires

- Être titulaires d'un diplôme d'Etat de Docteur en Médecine et exercer la médecine de plein droit en France
- ou pour les praticiens à diplôme hors Union Européenne, être lauréat de l'épreuve de vérification des connaissances (EVC) dans le cadre de la procédure d'accès à l'exercice (PAE).
 - Être titulaire du DIU « médecine du sujet âgé »

Programme détaillé

Modules e-learning national : 68h

- Les différents métiers de la Gérontologie et travail interprofessionnel
- Base du management (gestion de projet, de crise, accompagnement au changement, gestion d'équipe)
- Bon usage du médicament, conciliation médicamenteuse, approche non médicamenteuse
- Evaluation et codage de la perte d'indépendance et de l'état de santé
- EHPAD : historique, fonctionnement, budget
- Dispositifs territoriaux gérontologiques : historique, fonctionnement des DACs, budget
- Démarche éthique, niveau de soins requis

- Missions du médecin coordonnateur EHPAD
- Le projet de vie personnalisé
- Les maladies neurodégénératives en EHPAD et à domicile
- Nutrition / déshydratation en EHPAD et à domicile
- Chutes et troubles de l'équilibre en EHPAD et à domicile
- Télémédecine et esanté en EHPAD et à domicile
- PUI, circuit du médicament et dotation d'urgence
- PASA et UHR
- Protection judiciaire, expertise
- Sommeil en EHPAD et à domicile
- Douleur en EHPAD et à domicile
- Fin de vie en EHPAD et à domicile
- Relation avec service d'Urgences
- Le bénévole en EHPAD et à domicile
- Animation en EHPAD
- Les libéraux et l'EHPAD
- Les mandataires et l'EHPAD et à domicile
- Plan Bleu, document d'analyse du risque infectieux, vaccination, évènements indésirables graves associés aux soins, risque suicidaire
- Rapport annuel d'activité médicale, évaluation qualité selon référentiel HAS
- Rôle du CVS
- Mission du médecin de dispositif territorial gériatrique
- Notion de démarche parcours (de soins, de santé, de vie) et de plan personnalisé de coordination en santé
- Les partenaires du dispositif, leur environnement règlementaire et leur organisation
- Les maladies neurodégénératives à domicile
- Relation avec service d'Urgences à partir du domicile
- Approche systémique
- Le partage d'information